



## CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE OUENNE

### Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2020

**Présent(e)s :** Mesdames BERNABE Sarah, DIAS DA COSTA Aurélie, DURRANDE Quitterie, EVRARD Elisabeth et Messieurs, COUSSOT Etienne, GEAY James, LEMAITRE Thierry, NZECK SAM NDECK Armand, PESLIER Philippe et TRICARD Pierre

**Absent(e)s excusé(e)s :** Mesdames CAZAJOUS Cindy, PETIT Nathalie (pouvoir à madame DIAS DA COSTA Aurélie) et Messieurs AUDEBERT Romain, BERQUIERE Benjamin, HERJAN Mickaël.

**Date de la convocation :** 25 septembre 2020

#### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 août 2020
2. Point travaux
  - Demande de subvention CAP79
  - Demande de subventions « 1000 Chantiers »
  - Ecole
  - Cimetière
3. Achat de matériels :
  - Illuminations, barnum, informatique,...
4. Point personnel :
  - Recrutement
  - RIFSEEP
  - Divers
5. RGPD : adhésion au contrat groupe (Règlement Général de Protection des données)
6. Formation des élus
7. Questions diverses (Enquête INSEE, infos Département,...)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Membres présents : 10.  
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Elisabeth EVRARD est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 août 2020

Aucune remarque n'étant portée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

#### 2. Point travaux

- Demande de subvention CAP 79

La salle de motricité, réalisée en 2008, est recouverte d'un bardage en matière synthétique. Elle est située dans l'enceinte de l'école, en connexion directe avec la cour et son préau.

Ce bardage, fragilisé certainement par le temps, est victime des ballons des élèves. Certains coups de ballon le font éclater et ouvrent des cavités béantes et dangereuses car leurs bords sont pointus et coupants. Des réparations de fortune ont été faites pour éviter tout accident mais il est temps de procéder à son complet remplacement.

Ce bardage nécessite un remplacement total afin d'assurer la sécurité des enfants et la pérennité du bâtiment. Le devis de la société GAURIAU s'élève à 12 806.02 € HT.

Le Maire sollicite l'accord du conseil pour demander l'aide du Département de 5 798.33 € dans le cadre du contrat CAP79. La commune financera les 54,72% restants soit 7 007.69 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents.

- Demandes de subventions « 1000 Chantiers »

Pour soutenir l'économie, le Département a décidé un plan de relance intitulé « 1000 chantiers ». Il s'agit de favoriser la réalisation de travaux d'investissement dans la limite de 10 000€ HT par une aide fixe de 50%.



République Française

La commission travaux a recensé plusieurs travaux pouvant répondre aux conditions fixées.

- Sécurisation de la rue du Pontreau : Il est proposé de remplacer les bandes blanches par des délimiteurs fixés au sol et la création d'un îlot à hauteur de l'impasse. Le devis de BONNEAU TP s'élève à 9 936 € HT soit TTC 11 923.20 €.
- Réfection de la Place de l'Eglise : La mise en place en 2029 d'un assainissement, permettant aux bâtiments de la Mairie de répondre aux normes, a dégradé la place. Son réaménagement est nécessaire avec une partie en grave et une partie enherbée. Le devis de BONNEAU TP est de 9 994.05 € HT soit TTC et 11 992.86 TTC.
- Rénovation de la salle des jeunes : Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises.

Le conseil autorise le Maire à présenter les demandes de subvention pour les 2 premiers projets.

- Ecole

M NZECK SAM NDECK informe le conseil de l'évolution du chantier. Des observations ont été faites par le contrôleur technique sur des défauts de sécurité. Le Maire a saisi l'entreprise concernée et le Maître d'œuvre afin que ces défaillances soient réglées immédiatement.

Suite à l'analyse de sol, il a été demandé de créer un assainissement dépassant largement la prévision initiale. Un rendez-vous, commune, maîtrise d'œuvre et Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine, est prévu le 1<sup>er</sup> octobre pour étude d'une solution alternative.

- Cimetière

Mme EVRARD, M NZECK SAM NDECK et M. PESLIER ont recensé les tombes en désuétude voire dangereuses en raison de leur absence d'entretien. Mme EVRARD relance l'entreprise ECHIRE FUNERAIRE pour la réalisation, d'une part des travaux de pose de cavurnes et d'un caveau d'attente et un ossuaire, d'autre part pour la mise à jour du plan d'aménagement du cimetière avec création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

- Aire de jeux salle des jeunes

Le sol actuel est composé de cailloux et ne répond plus aux règles d'hygiène. Il est proposé de le remplacer par un sol amortissant en gazon synthétique. Le devis de PCV COLLECTIVITES est de 3 369.60 € TTC.

Le conseil municipal délibère et donne son accord à l'unanimité.

### **3. Achat de matériels**

- Illuminations

Afin de compléter les illuminations de Noël sur la D12 à l'entrée de la commune en provenance de Niort, il est nécessaire d'installer des prises sur les lampadaires. Pour éviter toute future problématique de responsabilité en cas de dysfonctionnement, le Maire propose de confier l'installation des prises au SIEDS.

Le devis est de 4 180.39 € TTC pour équiper 9 lampadaires soit 1 sur 2.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- Barnum

La commune souhaite s'équiper d'une tente pliante pouvant se monter et se démonter en quelques minutes seulement, sans l'aide d'aucun outil. La commission travaux propose de retenir le devis de la société France BARNUM pour une structure de 3m\*4.5m équipée de ses cotés avec fenêtre. Le montant du devis est de 1 149 €.TTC.

Le conseil donne son accord et précise que cet équipement communal sera gracieusement prêté aux associations uniquement lorsqu'elles sont communales et pour un usage exclusif sur le territoire communal.

- Informatique

Le Maire indique que le poste central du secrétariat de Mairie, qui sert également de serveur, connaît de brusques coupures inexplicables. En raison de son ancienneté, le remplacement est à l'étude. Des devis ont été demandés à plusieurs prestataires.

### **4. Personnel communal**

- Recrutement :

Les commissions RH et Travaux se sont réunies lundi 28 septembre pour étude des 11 candidatures reçues en vue du remplacement de l'agent technique. Plusieurs d'entre elles ont été retenues et les candidats sont invités à passer un entretien la semaine prochaine.

- RIFSEEP

La commission s'est réunie une première fois. A cette occasion, Mme PETIT a rendu compte de la formation dispensée par le CDG 79. La prochaine réunion de la commission RH est fixée au 7 octobre prochain.



République Française

- Divers

Le Maire informe le conseil d'un arrêt de travail jusqu'à mi-novembre de l'une des agents administratives.

## 5. RGPD

En janvier 2019, le conseil municipal a délibéré pour donner mandat au CDG 79 en vue d'une consultation pour un marché dans le cadre de la mise en conformité du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD).

Par courrier du 10/09/2020, le CDG informe de la création d'une centrale d'achat afin de permettre à plusieurs collectivités de recourir à une même procédure d'achat définie par le code de la commande publique.

Pour les communes de - de 1000 habitants, la société retenue est GOCONCEPTS avec une offre de base de 395 € HT et 2 options. L'option 1 propose l'externalisation du DPD pour 150 € HT et l'option 2 une simple mission d'assistance et de conseil au DPD interne.

Par délibération, à l'unanimité, le conseil valide l'adhésion de la commune à la centrale d'achat du CDG 79. IL retient l'offre de base et l'option 1.

## 6. Formation des élus

La loi Engagement et Proximité de décembre 2019 permet aux élus locaux de bénéficier de droits individuels à la formation professionnelle tout au long de la vie et d'accéder à une offre de formation plus développée, grâce à un compte personnel de formation analogue à celui mis en place dans le cadre des dispositions de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018. Le décret et l'arrêté du 29 juillet 2020 définissent les nouvelles règles applicables au droit individuel à la formation des élus locaux

Le DIF est ouvert à tous les élus qui accumulent ainsi 20 heures de droit à la formation par année de mandat. Le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la commune et ne peut excéder 20%. Les sommes non consommées doivent être reportées l'année suivante.

Le conseil délibère et retient un budget prévisionnel de 2%, dédié à la formation, du montant total des indemnités des élus.

## 7. Questions diverses : (Enquête INSEE, infos Département,...)

- Enquête INSEE : Le Maire avise le conseil d'une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages sur un échantillon d'environ 16 000 logements. Les ménages seront interrogés par une enquêtrice munie d'une carte officielle et seront prévenus par lettre du nom de l'enquêtrice. Les informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site : <https://www.insee.fr>
- Infos Département : L'association Appui&Vous Nord 79 a redémarré ses actions en direction des seniors au 1<sup>er</sup> septembre. Différents spectacles ou ateliers sont proposés sur inscription. Renseignements auprès de la MSA au 0549445636 ou au CLIC de Parthenay au 0549634570.
- Le Maire fait lecture de la réponse du Département sur la nouvelle voie débouchant sur la D12 depuis un terrain privé. Le Département considère que les conditions de visibilité sont suffisantes, soit environ 200m de chaque côté, pour apprécier la présence ou non d'un véhicule manœuvrant depuis cet accès.
- Mme DIAS DA COSTA évoque un problème d'armoire frigorifique à la cantine ayant nécessité le transfert et l'utilisation temporaires du réfrigérateur de la salle des jeunes. L'entreprise ERCO a été contactée pour vérification.
- Un atelier de rénovation de mobilier et de conseils déco s'est installé sur la commune. Il dispose d'un site internet : [www.cespetitsdetails.fr](http://www.cespetitsdetails.fr)

- La date du prochain conseil est fixée au 22 octobre 2020 à 20h30 à la salle de fêtes.

**Fait à Sainte Ouenne, le 2 octobre 2020**  
**Le Maire,**